# BOYCOTT DES SYNDICATS REPORT FORCÉ DU CONSEIL DE DISCIPLINE D'AUDE

Les organisations syndicales ont décidé de boycotter le Conseil de Discipline d'Aude Marécaille, par une action concertée, obligeant l'administration à annuler la séance et à la reporter au 13 novembre. Après l'annulation des sanctions au Tribunal Administratif d'Amiens, c'est un nouveau camouflet infligé au rectorat d'Amiens et au Ministère de l'Éducation Nationale qui doit être salué, vu l'importance des enjeux.

#### Retour sur la répression vécue par Aude!

Aude Marécaille est une militante syndicale et lanceuse d'alerte, faisant partie du groupe des 4 réprimée·es du lycée Thuilliers d'Amiens qui avaient subi des conseils de discipline iniques pour avoir dénoncé les agissements avérés de leur ancienne direction, déplacée suite à leur alerte. Aude, la seule syndiquée parmi les 4, a été la plus lourdement sanctionnée. Elle a subi une mutation d'office notifiée à deux semaines de la rentrée 2022. Ce poste, dans une discipline autre que la sienne, se trouve à plus d'une heure de chez elle, inaccessible en train. Cette sanction déguisée a impliqué un déménagement à ses frais ainsi qu'une diminution de son traitement, alors qu'elle élève seule ses trois enfants.

#### <u>Aude fait partie d'une longue liste de réprimé.e.s!</u>

Comme à Marseille au lycée Victor Hugo, à Saint-Denis au lycée Angela Davis etc, **c'est une direction toxique qui crée de la souffrance au travail,** agit au mépris de l'intérêt des élèves et des personnels. Malgré cela, les directions sont protégées par leur administration.

Comme pour les 6 de Pasteur, l'administration, forcée d'agir pour mettre fin aux agissements d'une direction toxique, décide de se venger en réprimant les personnes qui ont agi au nom de l'intérêt général.



Comme pour les 4 de Melle, les conseils de discipline, non content d'être iniques, se sont déroulés sur des bases totalement arbitraires, les sanctions étant toutes différentes pour des motifs ... identiques.

#### Mardi 24 Octobre 2023 - Communiqué de Sois Prof et tais-toi!

Comme à Bobigny, Bordeaux, Cahors, Clermont-Ferrand, Marseille, Montargis, Nanterre, Pantin, Romilly-sur-Seine, Saint-Denis, etc. ce sont des militant·es syndicalistes qui sont particulièrement visé·es.

Aujourd'hui, les 4 de Thuillier ont gagné au Tribunal Administratif d'Amiens et obtenu l'annulation de leurs sanctions : le Ministère n'a même pas daigné faire appel. Mais, se croyant au-dessus de la loi, il continue d'harcèler Aude Marécaille, avec un acharnement inouï : comment peut on encore la traîner à nouveau en conseil de discipline, pour les mêmes motifs?

## <u>Appel aux organisations syndicales : la répression, un problème national !</u>

La réaction des organisations syndicales de l'académie d'Amiens est salutaire ! C'est un premier pas qui doit en amener d'autres.

Le 13 novembre, il faut une réaction forte qui dépasse le cadre de l'académie d'Amiens pour que l'administration cesse ses manoeuvres, et qu'elle arrête d'harceler Aude.

Dans toutes les académies, la répression s'installe. Les mutation "dans l'intérêt du service" se généralisent, les conseils de disciplines basés sur des dossiers montés de toutes pièces continuent de se multiplier. Il est temps que cette question ainsi que celui de la maltraitance institutionnelle devienne un enjeu national.

#### Organisons la solidarité pour Aude et Hanane :

En novembre 2023, vont arriver deux conseils de discipline emblématiques pour les membres du collectif Sois Prof Et Tais Toi : celui de Aude Marécaille, mais aussi celui de Hanane Amegrane.

Nous demandons à l'ensemble des organisations syndicales d'organiser la résistance autour de ces cas, pour faire du bruit et de la lumière sur les agissements de notre administration, soutenir les réprimé·e.s. Nos deux camarades syndicalistes ne doivent pas se sentir seul·es dans leur combat. C'est notre unité dans ce combat qui pourra renverser enfin la donne et en finir avec cet arbitraire insupportable.

ANNULATION DE TOUTES LES PROCÉDURES À L'ENCONTRE DE AUDE!

ANNULATION DE TOUTES LES PROCÉDURES CONTRE LES RÉPRIMÉ·ES DE
L'ÉDUCATION NATIONALE!



### NON À LA RÉPRESSION! NON À L'ARBITRAIRE!

STOP À LA VIOLENCE INSTITUTIONNELLE!
ILS SE CROIENT TOUT PERMIS, CELA NE PEUT PLUS DURER.

Contact: stop.repression.education@gmail.com